

Envoyé en préfecture le 30/06/2022

Reçu en préfecture le 30/06/2022

Affiché le 01 JUIL. 2022

ID : 074-247400112-20220628-D_2022_62-DE

2022- 62 FINANCES/ AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET ASSAINISSEMENT

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 JUIN 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 juin 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Étaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO *procuration*, Mme Sonia EICHLER *procuration*, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Daniel BOUCHET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

Commune de Menthonnex en Bornes

Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : M. Jérôme JONFAL

Date d'affichage : 01 JUIL. 2022

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DES RESULTATS

BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu l'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif présente

- un excédent d'investissement de : 578 250,05 €, à reporter en investissement
- Un excédent de fonctionnement de : 94 349,49 €

- Des restes à réaliser en investissement comme suit :

- Restes à réaliser à reporter sur 2022 en dépenses 277 827,86 €
- Restes à réaliser à reporter sur 2022 en recettes 60 249,00 €

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

→ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement : résultat cumulé 2021 excédentaire	94 349,49
Investissement : résultat cumulé 2021 excédentaire	578 250,05

Délibération	
Fonctionnement : report de l'excédent en recette de fonctionnement au 002	92 749,49
Fonctionnement : affectation de l'excédent en recette d'investissement au 1064	1 600,00
Investissement : report de l'excédent en recette d'investissement au 001	578 250,05

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND

